

l'environnement



Fédération Syndicale Unitaire **Section ADEME**

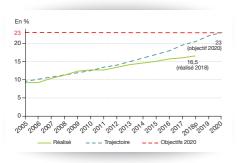
ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE - CSE



Urgence climatique: la France est en retard et l'ADEME regarde ailleurs!

Le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) vient de publier le suivi de la directive européenne concernant les énergies renouvelables (EnR), que la France a signée en 2009 en s'engageant à atteindre 23 % d'EnR en 2020.

Le CGDD constate le décrochage important de la France par rapport à ses objectifs : partie de 12 % en 2009, elle n'atteint que 16,5 % en 2018. Pour arriver aux 23 % en 2020, il faudrait une progression de 6,5 points par an alors qu'elle n'a été que de 0,4 pt en 2018 ! La France ne lésine pas sur les beaux discours, mais ne met pas en œuvre les moyens pour atteindre ses objectifs. En outre, si un État membre ne parvient pas à atteindre son objectif national d'ici à 2020, la Commission peut engager une action en justice en lançant une procédure d'infraction!



Entre le dérèglement du climat, l'anéantissement de la biodiversité, l'augmentation des pollutions, notre addiction aux énergies fossiles, l'urgence sociale... la crise systémique que nous vivons est sans précédent. Nous, salariés de l'ADEME, sommes bien placés pour réaliser que l'humanité arrive au moment inédit de l'histoire où notre espèce atteint les limites de la planète. Les problèmes sont multiples, complexes et interconnectés. Ils demandent une compréhension profonde pour pouvoir remettre en cause notre rapport au monde.

C'est là que notre expertise, notre connaissance des acteurs et des territoires font de l'ADEME un interlocuteur clé. Plus que jamais, l'ADEME doit pouvoir faciliter la réalisation des politiques nécessaires à la réduction de l'empreinte de l'Homme sur le monde et atténuer la dureté du choc. C'est aux niveaux local et global que cela se construit et l'organisation à la fois régionale et centralisée de l'ADEME est parfaitement adaptée à ce combat.

Et les dirigeants de l'ADEME ?

Ils sont concentrés sur RH2020 et appliquent avec célérité les réductions de personnel (-23 à -25/an pour les 3 prochaines années)!

Pourquoi n'utiliserions-nous pas notre intelligence collective pour vérifier que nous sommes lucides sur les bons leviers à actionner? Les solutions d'avenir qui nous sont présentées ne sont-elles en définitive qu'une façon pour nous autres occidentaux privilégiés de conserver notre mode de vie tout en continuant à faire peser sur d'autres - humains et non-humains - loin de nos yeux, la pollution que notre consommation induit?

Pour le SNE. le temps est à l'action.

Certaines actions à mettre en œuvre sont parfois connues et éprouvées. Nous considérons que l'ADEME n'est plus en phase avec les enjeux actuels, qu'elle n'est pas assez active « concrètement » auprès des maîtres d'ouvrages pour construire avec eux des solutions adaptées.

L'ADEME ne montre même l'exemple! Il suffit de parcourir son dernier Bilan Carbone ou de constater qu'à Angers et Sophia-Antipolis des chaudières fossiles sont encore en service.

Dans son « cahier Climat-Énergie », le SNE propose la mise en œuvre de solutions concrètes pour aujourd'hui et demain : s'inscrire dans le vivre mieux plutôt que dans le consommer plus (moins, c'est mieux !) et préconiser un réel projet politique cohérent de transition sociale, économique et environnementale.

Le SNE a édité 4 cahiers thématiques : un cahier sur la biodiversité ; un cahier sur l'eau et les milieux aquatiques ; un cahier sur la fiscalité environnementale et enfin un cahier Climat-Énergie.

Les mobilisations de la société civile, en particulier « Les jeunes pour le climat » ou « Women4climat » devraient nous donner des ailes. Nous n'avons jamais été aussi nombreux à vouloir agir, les citoyens font pression, les politiques se cherchent.

Des organisations citoyennes engagées

La FSU est membre fondateur d'Attac. Le SNE-FSU est membre du Réseau Sortir du nucléaire et soutient la démarche négaWatt. Il considère que des initiatives comme les coopératives Enercoop, fournisseur d'électricité 100 % énergies renouvelables, ou Énergie Partagée, permettent une réappropriation citoyenne de la production et de la distribution d'énergie.

Mobilisons-nous avec le SNE pour faire changer l'ADEME, en mieux!